

		Formule 1	Formule 2	Formule 3	
GARANTIES DE BASE	Indemnités journalières en cas d'hospitalisation		15 €	30 €	50 €
	Assistance (frais médicaux, retour anticipé de mission en cas de décès d'un proche...)		incluse	incluse	incluse
	Responsabilité civile	France métropolitaine DROM-POM-COM	Dommages corporels : jusqu'à 100 millions € Dommages matériels : jusqu'à 10 millions €		
		Reste du monde	Dommages corporels : jusqu'à 4,5 millions € Dommages matériels : jusqu'à 4,5 millions €		
	Défense pénale et recours		incluse	incluse	incluse
	Garantie du paquetage		incluse	incluse	incluse
	Préjudice économique		Jusqu'à 150 000 €		

OPTIONS	Forfait journalier en cas d'incapacité de travail		15 €	30 €	50 €
	Capital garanti en cas d'incapacité permanente(3)	1 à 9%	3 750 €	7 500 €	12 000 €
		10 à 39%	22 500 €	45 000 €	75 000 €
		40 à 79%	30 000 €	60 000 €	100 000 €
		≥ 80%	60 000 €	120 000 €	200 000 €
Capital en cas de décès		15 000 €	30 000 €	50 000 €	

(3) Le capital versé correspond au capital garanti multiplié par le taux d'incapacité retenu.  
À partir d'un taux d'incapacité de 80% le capital garanti est versé en totalité.